

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours interne

ANIMATEUR·RICE TERRITORIAL·E

Session 2017

ÉPREUVE DE NOTE

Ville d'Animville
Service extra et périscolaires

Le 21 septembre 2017

Note à l'attention du Directeur général des services

Objet : Sensibiliser les enfants de la commune à l'écocitoyenneté et au bien-manger.

De nos jours, le slogan « manger-bouger » est connu de tous. Manger, cet acte quotidien et vital à une importance réelle sur notre santé. L'alimentation est donc au cœur de grands enjeux à relever. Les enfants l'ont bien compris mais il faut les aider dès leur plus jeune âge à faire de leur assiette, une assiette responsable. Il faut leur apprendre à respecter les enjeux environnementaux, les enjeux sociaux et les faire participer au maximum à des projets et des actions écocitoyennetés. En tant qu'Adulte à en devenir, c'est en leur offrant les bases de « jardinier pour mieux manger » qu'ils pourront à leur tour transmettre ce savoir faire aux générations à venir. C'est l'enjeu de notre collectivité. Dès lors, la présente note se propose d'une part de faire un état des lieux du « bien manger » dans la restauration collective (I), d'autre part, de trouver des solutions écocitoyennes (II).

I - L'Etat des lieux.

- A/ Manger un acte quotidien et vital
- B/ Manger en restauration collective.

A/ Manger un acte quotidien et vital

Les enfants ont besoin de bien manger pour bien grandir ! C'est souvent ce que nous leurs disons. Mais manger, c'est également un respect de la biodiversité, une culture. Toute l'alimentation repose sur le fonctionnement des écosystèmes. Pour pouvoir se nourrir, il faut que les mondes Agricoles et Climatiques soient liés. L'apprentissage dès le plus jeune âge pour remplir « une assiette responsable » est primordial puisque celui-ci aura un impact fondamental sur l'environnement et la commercialisation. L'agriculture française depuis quelques décennies fournit une alimentation saine mais avec de nombreuses conséquences comme la pressions des systèmes avec l'utilisation massive d'engrais, l'allongement des circuits de transformation, l'augmentation du cycle de transformation des aliments, le transport. Aujourd'hui, nous en connaissons les conséquences : la menace importante de la biodiversité, la pollution de l'eau, le changement climatique, la perte de fertilité des sols, l'appauvrissement de certains aliments en nutriments. Un impact considérable sur la santé. Plus de 8 millions de personnes prennent leur repas en collectivité. Mettre en place une restauration collective responsable est de mise.

B/ Manger en restaurant collectif.

On appelle « restauration collective », la préparation et le service de repas destinés à un groupe de personnes réunis dans un même lieu pour manger.

Les établissements ont le choix entre deux systèmes : la restauration collective directe qui confie l'organisation et l'élaboration des repas à l'équipe interne de l'établissement ou la gestion concédée qui délègue l'organisation et l'élaboration des repas à une entreprise prestataire.

La restauration collective responsable est donc un levier fort pour restaurer la qualité environnementale, relocaliser les systèmes alimentaires, former au goût, à la qualité, à la santé, mais également réinstaller et sécuriser les débouchés pour les agriculteurs locaux.

En parlant de « restauration responsable », il faut intégrer la dynamique des acteurs dans la démarche et son appropriation collective. La restauration collective se doit de s'articuler sur trois règles d'or : la qualité, la proximité et la saisonnalité. En incluant cela, les enjeux seront les suivants : impacts environnementaux positifs ; enjeu de démocratie participative ; des renforcements des liens sociaux, un développement des agricultures de proximité, une structuration des filières de qualité, l'intégration de multiples enjeux environnementaux et sociaux et ce que nous recherchons dans notre collectivité un renforcement de l'éducation à l'environnement et au goût. Pour y arriver, il faut une hygiène alimentaire qui consiste à recevoir des denrées alimentaires brutes, à transformer et à les distribuer tout en empêchant la multiplication des microbes qu'elles renferment et en essayant d'en ajouter le moins

possibles. Pour cause, ils pourraient être responsables de l'altération des denrées mais également des maladies alimentaires. Depuis une dizaine d'années la réglementation en hygiène alimentaire a connue de profonds remaniements et une nouvelle législation est entrée en application le 1^{er} janvier 2006.

Aujourd'hui, l'hygiène alimentaire doit respecter une réglementation via les guides de bonnes pratiques et des pratiques sectoriels qui permettent la mise en œuvre de la démarche HACCP qui signifie « analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise ».

II - Des solutions Ecocitoyennes

A/ Le jardin Familial qu'est ce que c'est.

B/ Les animations autour du jardin familial et pédagogique

A/ Le jardin Familial qu'est ce que c'est ?

Le jardin familial également appellés « les jardins familiaux » sont des terrains divisés en parcelles pour y pratiquer le jardinage à des fins personnelles. Ce lieu unique, permet le rassemblement ; ils façonnent des paysages originaux et ont la propriété d'être appropriés individuellement tout en fonctionnant collectivement. Les usagers y trouvent un épanouissement dans une activité commune quel que soit leur niveau.

Mettre à disposition des « jardins familiaux » demande d'impliquer les jardiniers afin que trouvent une réglementation commune ; que les notions de responsabilité soient appliquées ; qu'ils perçoivent la nécessité et que tous soit mis sur le même pied d'estale. Pour donner une dimension plus collective il faut mettre en place des réunions où chacun pourra acter du qui fait quoi.

L'implication des jardiniers est donc de mise. Ils doivent être capable de s'écouter, de se respecter en tant qu'individu.

Une fois les règlements établi, il faut faire vivre les jardins familiaux en mettant en place des animations afin de forger un véritable « territoire des jardiniers ».

Des exemples concluant ont déjà eu lieu dans d'autres communes. Montmorency en est un modèle. L'association « Mon potager en ville » a remporté le marché de l'équipement des jardins. En effet, en aménagent des jardins familiaux, ils favorisent l'alternative à l'importation de bois exotique et du nord. En suivant un cahier des charges imposé par la ville ainsi qu'une culture sans pesticide et un usage contrôlé de l'eau ils sont arrivés à être un exemple pour les autres communes.

B/ Les animations autour du jardin familial et pédagogique

Pour faire participer les enfants dans un projet de bien manger il faut leur porter un intérêt au jardin.

Pour ce faire plusieurs solutions. Dans un premier temps, l'idée d'un jardin à l'école. D'avoir un jardin (outil pédagogique) sur site permet d'assurer une animation tout au long de l'année. Il permet également de les éduquer à l'environnement, leur faire connaître des espèces végétales, d'anciens légumes, de nouveaux goûts. En les

faisant faire du jardinage, ils auront l'envie de goûter, auront un apprentissage du cycle de la vie, des saisons, mais également aborder la gestion de l'eau, des déchets avec le compostage par exemple.

Mettre en place un jardin à l'école est également une manière de créer des relations avec la municipalité. Celle-ci offrant des terrains ; mettant à disposition des employés municipaux lors des activités ; mais également que les employés municipaux prennent le relai lors des vacances scolaires.

Enfin, il y aurait un débouché pour les légumes, ils seront consommés à la cantine. Les atouts du jardinage peuvent également entrer dans le cadre des TAP. En effet, cette activité enrichissante, d'éveil et d'apprentissages peut s'ouvrir à toutes nos activités ; puisque c'est le prolongement de l'école.

Il faut donc mettre en place les partenariats suivants ; enseignants, le personnel municipal afin de mutualiser les moyens. Les parents peuvent s'investir dans le projet pour continuer cette transmission à la maison.

Au vu de cette note, il apparaît clairement que le jardinage peut-être une très bonne alternative pour que les enfants d'Animiville puisse mieux manger et être sensibiliser à l'écocitoyenneté.